



D 3-1/2024

Budget 2024

Vie associative

Subventions

Nombre de conseillers :

En exercice : 33 Présents : 24 Absent : 0

Excusés-représentés: 9

Votants: 33

Le Maire, soussignée, certifie que la liste des délibérations a été affichée dans les délais légaux

Conseil Municipal du 13 février 2024 Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-quatre, le treize du mois de février à 19h03, le Conseil Municipal, convoqué le 07 février 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

Conseillers en exercice

Présents:

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, Mme HENNEBELLE, M. LEBLANC (à partir de 19h54), M. PARSY, M. GARCIA, Mme DUVAUX, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, Mme LAURENT.

Absents ayant donné procuration :

Mme YAP ayant donné procuration à Mme FARINEAUX
M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à Mme MASSE
M. LEBLANC ayant donné procuration à M HUYLEBROECK (jusque 19h54)
Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M. EURIN
M. CRUCHET ayant donné procuration à M LE NEINDRE
Mme ANDRÉ ayant donné procuration à M. RICHER
Mme BERTHELOT ayant donné procuration à M GARCIA
M. RENOUF ayant donné procuration à Mme DUVAUX
Mme LAURENT ayant donné procuration à Mme SENECHAL

Mme Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

Rapport de Monsieur Michel HUYLEBROECK:

La Ville de Saint-André apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à développer et pérenniser leurs activités.

Ce soutien est réalisé sur la base des dossiers de subvention reçues, en tenant compte de différents facteurs tels que le nombre d'adhérents, la contribution de l'association à l'animation de la Ville, l'accès le plus large possible à tous les publics.

Pour l'exercice budgétaire 2024, est proposé d'attribuer des subventions aux associations suivantes :

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

LOISIRS / ANIMATION / MONDE ECONOMIQUE	DEL3_1CM130224-DE
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 700,00 €
ASSOCIATION PHILATHELIQUE DE SAINT-ANDRE	150,00 €
CERCLE SAINT JEAN	300,00 €
CHAMELI	500,00 €
CLUB NORD MADAME	500,00 €
ESPACES ET JARDINS ANDRESIENS	500,00 €
FAMILY FORME	1 500,00 €
GROUPE VOCAL - AVEC TON CHOEUR	1 000,00 €
MARCEL ET NOS VOISINS	1 500,00 €
MON CAFE COUTURE	850,00 €
SAINT ANDRE ECHEC ET MAT	500,00 €
SYNDICAT D'INITIATIVES	
UNION COMMERCIALE DE SAINT ANDRE (ARCOPRO)	
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE SAINT-ANDRE	1 100,00 €
TOTAL LOISIRS / ANIMATION / MONDE ECONOMIQ	UE 19 100,00 €
CULTURE	MONTANT
BIDOTHEQUE	72 000,00 €
CULTURES NOUVELLES	8 000,00 €
LES VOYAGEURS	160 000,00 €
THEATRE PINOCCHIO	4 500,00 €
TOTAL CULTU	RE 244 500,00 €

SPORTS		MONTANT
COTIF		39 300,00 €
GYM FORME LOISIRS		500,00€
JUDO CLUB ANDRESIEN		1900,00€
SAINT-ANDRE FOOTBALL EN SALLE		105,00€
TENNIS CLUB		5 400,00 €
USSA CYCLISME		1 500,00 €
USSA OMNISPORTS		62 000,00 €
CLUBS SPORTIFS – COUT DES ENTRAINEURS		23 000,00 €
CLUBS SPORTIFS – DEPLACEMENTS NATIONAUX		5 000,00 €
	TOTAL SPORTS	138 705,00 €

	Envoyé en préfecture le 19/02/2024	
ENSEIGNEMENT	Reçu en préfecture le 19/02/2024	2 MONTANT
AIDE AUX PROJETS - CURIE / FERRY	Publié le	4 400,00 €
AIDE AUX PROJETS - C. SEVIGNE	ID: 059-215905274-20240213-DEL3	1CM130224-DE
AIDE AUX PROJETS – OGEC ST JOSEPH		5 005,00 €
AIDE AUX PROJETS - LA CESSOIE		5 897,00 €
AIDE AUX PROJETS – D. VALMORE		2 500,00 €
BCD - C. SEVIGNE		500,00 €
BCD - CURIE / FERRY		500,00 €
LIVRES DE PRIX + LIVRETS EVALUATION - D. VALMORE		1 751,00 €
LIVRES DE PRIX + LIVRETS EVALUATION - LA FONTAINE		1 277.00 €
LIVRES DE PRIX + LIVRETS EVALUATION - LA CESSOIE		846,00 €
LIVRES DE PRIX + LIVRETS EVALUATION - OGEC ST JOSPEH		651,00 €
CARTOUCHES ENCRE - D. VALMORE		350,00 €
CARTOUCHES ENCRE - FERRY / CURIE		500,00 €
CARTOUCHES ENCRE - C. SEVIGNE		750, 00 (
ADPE SCHUMAN		1 600,00 €
APE PEUPLIERS		500,00 €
APEL DU COLLEGE SAINT-JOSEPH		700,00 €
	TOTAL ENSEIGNEMENT	32 957,00 €
JEUNESSE / FACE / PAD		MONTANT
ECLAIREURS ET ECLAIREUSES		1 000,00 €
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE		3 000,00 €
	TOTAL JEUNESSE / FACE / PAD	4 000,00 €
SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE		MONTANT
COMITE ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL		74 052,00 (
TOTA	L SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE	74 052,00 €

TOTAL GENERAL 513 314,00 €

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A la Majorité absolue ;

Abstention: M PARSY

Ne participent pas au vote ; M. HUYLEBROECK, M. ANDRÉ

- VALIDE les attributions de subventions aux associations telles que présentées dans le tableau ci-dessous,
- INSCRIT les crédits correspondants au Budget 2024,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ces attributions.
- DIT QUE cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Les membres du Conseil municipal faisant partile: 059-215905274-20240213-DEL3_1CM130224-DE d'une association subventionnée ne participent pas au vote de la subvention pour cette association.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,

Joséphine FARINEAUX